



Cumul emploi -invalidité et maladie

Par **sebdsi**, le **14/08/2017** à **10:38**

Reconnu RQTH pour une maladie dégénérative depuis 2013 je travaillais à temps complet. En 2016 reconnu inapte pour un emploi à temps plein, je passe à mi temps avec une pension d'invalidité catégorie 2 à 50%.

En arrêt maladie en d'avril à juillet 2017, la cpam me refuse le versement d'IJSS sur mon mi temps travaillé car cet arrêt est lié à ma pathologie.Elle estime que je perçois déjà une pension qui compense ma maladie.

Je perds donc la moitié de mes revenus.La prévoyance n'intervient pas puisque je ne perçois pas d'IJSS.

Est ce normal? Je subis une pénalisation financière par rapport aux autres salariés du fait de mon handicap.

Merci de vos explication

Par **P.M.**, le **14/08/2017** à **10:53**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié puisqu'il s'agit d'un problème de Sécurité Sociale...

La réponse de la CPAM est étonnante puisque l'invalidité à 50 % ne vous empêche pas de travailler et que vous cotisez pour la maladie...